



AGRONOMIE



Syst'M-OR : Evaluation d'un SYSTème à très bas intrants phytosanitaires en Maraîchage conventionnel de plein champ de la moitié nORd de la France visant le 0 Résidus

Auteurs: Le Lan M. (SEHBS - Chambres d'agriculture de Bretagne), Estorgues V. (Chambres d'agriculture de Bretagne)

Contexte

- Le maraîchage se caractérise par la production d'une gamme importante de légumes sur une petite surface de production et est en général basé sur un mode de commercialisation en circuits courts.
- Les maraîchers étant au contact direct des consommateurs sont très régulièrement questionnés sur leurs pratiques phytosanitaires. Ils souhaitent pour la plupart réduire l'usage des produits de traitement pour répondre à cette demande sociétale ainsi qu'aux enjeux environnementaux et de santé dont ils ont pleinement conscience.

Partenaires

Ce projet regroupe les conseillers en maraîchage de 6 régions. Les partenaires sont : la Chambre Régionale d'agriculture de Bretagne (CRAB), le Pôle Légumes Région Nord, la Chambre d'agriculture de Normandie, la Chambre d'agriculture de l'Ile de France, la Chambre d'agriculture du Loir et Cher, la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire (2 ingénieurs DEPHY Ferme) et l'INRA d'Alenya.

Objectifs

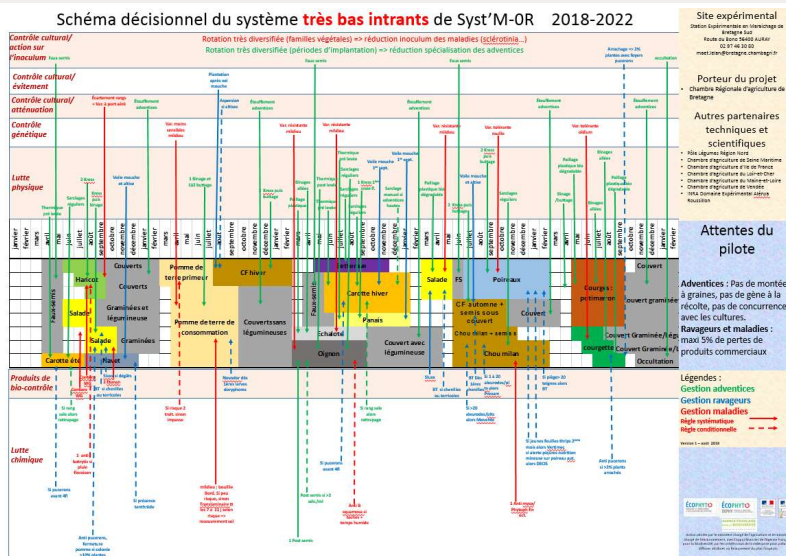
L'enjeu est de travailler comme dans une exploitation maraîchère sur l'ensemble du système de culture (ici les 12 principales espèces, dont certaines en multiples séries et pour d'autres sur plusieurs créneaux) : Chou pommé, chou à inflorescence, poireau, pomme de terre, laitue et chicorée, carotte, oignon / échalote, betterave, courgette, pois et/ou haricot, crucifères racines, courges.

Les objectifs sont de 3 ordres :

- Réduire l'utilisation de produits phytosanitaires dans un système maraîcher complet entre moins 50 et moins 100 % selon les cultures et les années, le but étant leur utilisation en ultime recours.
- Produire des légumes avec « 0 résidus » en produits phytosanitaires.
- Ne pas utiliser de produits classés CMR.

Méthodologie

- L'essai système en conventionnel de plein champ est installé sur une surface d'environ 2500 m² sur la Station Expérimentale en Maraîchage de Bretagne Sud de la CRAB.
- 2 systèmes de culture sont en place :
 - Un système de référence, représentatif des pratiques actuelles des maraîchers. Il représente le système « moyen » Nord et Ouest France. L'intérêt de ce système de référence est de pouvoir réellement comparer le système à très bas intrants en s'affranchissant des effets climatiques et de l'effet 'pilote'.
 - Un système à très bas intrants phytosanitaires avec une remise à plat de la façon de produire en combinant des stratégies de prophylaxie, des stratégies de lutte physique, des nouvelles stratégies et innovations, de l'utilisation des produits de biocontrôle et l'utilisation en dernier recours de produits de synthèse.
- 3 jours d'atelier de co-conception pour définir les 2 systèmes : rédaction des schémas décisionnels de chaque système et des règles de décisions associées
- Répétitions temporelles sur 5 années pour évaluer la robustesse du système à très bas intrants.
- 250 itinéraires techniques cultureux testés et analysés sur la rotation.



Performances

Les performances des systèmes de culture sont évaluées à l'aide de différents indicateurs : agronomiques, économiques, sociaux et environnementaux. Ces indicateurs serviront à réaliser in fine une évaluation de la durabilité globale des 2 systèmes pour ses 3 piliers, à l'aide de l'outil d'évaluation multicritère ex post, planifié en 2020 par le groupe système du GISPICleg.

Résultats attendus

- Le projet Syst'M-OR vise à « apprendre à produire autrement en maraîchage selon les concepts de l'agroécologie »
- Avec comme attentes :
 - L'obtention de RDD validées et simplifiées
 - L'autonomie du maraîcher par la mise à disposition d'outils, de formations, d'applications téléphone...

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto



Colloque Vers des systèmes de culture agroécologiques, 29 novembre 2018
Organisé par les Chambres d'agriculture de Bretagne